

Parc national des Calanques

Orientation 02 AA: Apaiser les interactions Homme/nature

[...]

- **AIRE D'ADHÉSION ? Mesure n°8 : Limiter l'opportunisme de certaines espèces sauvages**

L'aspect périurbain des zones naturelles peut provoquer des déséquilibres dans la répartition de populations d'espèces et entraîner une perte de biodiversité. En effet, certaines espèces sont favorisées par les modes de vies urbain (sangliers, goélands, rats ou algues toxiques...) parce qu'elles y trouvent une abondante source de nourriture et/ou la disparition de leurs prédateurs. Par leur surnombre ces espèces peuvent provoquer la disparition d'espèces plus fragiles.

Les atteintes provoquées par ces déséquilibres ne se limitent pas aux patrimoines naturels et peuvent avoir des répercussions économiques ou sanitaires. Ainsi, la très forte progression de la population de sangliers entraîne des dommages conséquents sur les productions agricoles qui menacent la rentabilité des exploitations (particulièrement à Roquefort-la-Bédoule). Elle pose également des problèmes de sécurité pour les riverains. La problématique de la surpopulation de goélands ou de la diffusion de l'algue toxique *Ostreopsis ovata*, bien que très différente en termes d'espèces, ont également des conséquences économiques notables. Il est donc nécessaire d'évaluer et de limiter les impacts écologiques et économiques dus à l'opportunisme de certaines espèces.

Mesures Partenariales en Coeur associées :

- Associer les usagers à des actions collectives éco?citoyennes ;
- Mener des études et des suivis de la fréquentation et des retombées économiques ;
- Valoriser les interfaces ville/nature pour limiter les accès au coeur du milieu naturel et y développer des lieux d'hébergements éco?responsables ;
- Associer les usagers spécialisés à certaines études et suivis pour les impliquer dans la protection et les missions du PN.

Rôle de l'Établissement public

Établit la liste des espèces opportunistes.

Assure la maîtrise d'ouvrage ou apporte son soutien scientifique, technique et/ou financier aux études d'évaluation.

Participe aux actions de régulation.

Contributions attendues des communes adhérentes

Soutiennent les projets.

Parc national des Calanques

Engagent des projets avec le soutien de l'EPPN et/ou participent au financement d'études d'évaluation.

Participent aux actions de régulation.

Principaux autres partenaires à associer

Services de l'État, collectivités et autres propriétaires / gestionnaires.

Fédération et sociétés de chasse.

Associations d'étude et de protection de l'environnement, chambres consulaires.

Cette mesure s'applique à tous les espaces de l'Aire d'adhésion

[...]

Page 119 de la Charte PNCaI

Référence ID de l'article : #2694

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-04 16:36